

ALLIANZ ACTIONS FRANCE
Société d'Investissement à Capital Variable
Siège social : 87, rue de Richelieu
75002 PARIS

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 28 AVRIL 2011

Exercice clos le 31 Décembre 2010

- ♦ Rapport sur les comptes annuels ;
- ♦ Rapport spécial sur les conventions réglementées.



ALLIANZ ACTIONS FRANCE
Société d'Investissement à Capital Variable
Siège social : 87, rue de Richelieu
75002 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2010

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2010, sur :

- ♦ le contrôle des comptes annuels de la SICAV ALLIANZ ACTIONS FRANCE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- ♦ la justification de nos appréciations ;
- ♦ les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels ; s'agissant d'un OPCVM, il ne porte pas sur les bases de données fournies par des tiers indépendants pour l'élaboration de l'état de hors bilan inclus dans les comptes annuels. Un audit consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par l'OPCVM et exposés dans les "*Règles et méthodes comptables*" de l'Annexe, nous nous sommes notamment assurés de la correcte application des méthodes d'évaluation retenues pour la valorisation des instruments financiers en portefeuille. De plus, nous avons contrôlé l'existence desdits instruments.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

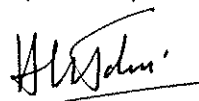
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 28 Mars 2011

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
SOCIETE FIDUCIAIRE D'EXPERTISE COMPTABLE
ET D'ETUDES ECONOMIQUES PAUL BRUNIER

(S.F.P.B.)



Hervé LE TOHIC



Bilan actif au 31/12/2010 en EUR

	31/12/2010	31/12/2009
IMMOBILISATIONS NETTES	-	-
DEPOTS	-	-
INSTRUMENTS FINANCIERS	162 345 253,81	155 545 527,21
. Actions et valeurs assimilées	156 939 139,25	155 284 897,18
<i>Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé</i>	156 939 139,25	155 284 897,18
<i>Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>	-	-
. Obligations et valeurs assimilées	-	260 630,03
<i>Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé</i>	-	260 630,03
<i>Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>	-	-
. Titres de créances	-	-
<i>Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé</i>	-	-
. Titres de créances négociables	-	-
. Autres titres de créances	-	-
<i>Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé</i>	-	-
. Organismes de placement collectif	3 668 080,00	-
<i>OPCVM européens coordonnés et OPCVM français à vocation générale</i>	3 668 080,00	-
<i>OPCVM réservés à certains investisseurs - FCPR - FCIMT</i>	-	-
<i>Fonds d'investissement et FCC cotés</i>	-	-
<i>Fonds d'investissement et FCC non cotés</i>	-	-
. Opérations temporaires sur titres	1 738 034,56	-
<i>Créances représentatives de titres reçus en pension</i>	1 738 034,56	-
<i>Créances représentatives de titres prêtés</i>	-	-
<i>Titres empruntés</i>	-	-
<i>Titres donnés en pension</i>	-	-
<i>Autres opérations temporaires</i>	-	-
. Instruments financiers à terme	-	-
<i>Opérations sur un marché réglementé ou assimilé</i>	-	-
<i>Autres opérations</i>	-	-
. Autres instruments financiers	-	-
CREANCES	57 426,60	2 628 524,34
. Opérations de change à terme de devises	-	-
. Autres	57 426,60	2 628 524,34
COMPTES FINANCIERS	896,59	19 981,60
. Liquidités	896,59	19 981,60
Total de l'ACTIF	162 403 577,00	158 194 033,15

Société Fiduciaire Paul Brunier
S. F. P. B.
8, Rue Montalivet
75008 PARIS

Bilan passif au 31/12/2010 en EUR

	31/12/2010	31/12/2009
CAPITAUX PROPRES		
. Capital	159 448 089,54	154 529 097,86
. Report à nouveau	309,34	408,79
. Résultat	2 730 195,63	3 458 178,67
Total des CAPITAUX PROPRES (ACTIF NET)	162 178 594,51	157 987 685,32
INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
. Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
. Opérations temporaires sur titres	-	-
<i>Dettes représentatives de titres donnés en pension</i>	-	-
<i>Dettes représentatives de titres empruntés</i>	-	-
<i>Autres opérations temporaires</i>	-	-
. Instruments financiers à terme	-	-
<i>Opérations sur un marché réglementé ou assimilé</i>	-	-
<i>Autres opérations</i>	-	-
DETTES	224 982,49	206 347,83
. Opérations de change à terme de devises	-	-
. Autres	224 982,49	206 347,83
COMPTES FINANCIERS	-	-
. Concours bancaires courants	-	-
. Emprunts	-	-
Total du PASSIF	162 403 577,00	158 194 033,15

Société Fiduciaire Paul Brunier
S. F. P. B.
8, Rue Montalivet
75008 PARIS

Hors-bilan au 31/12/2010 en EUR

	31/12/2010	31/12/2009
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres Engagements		
Autres Opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres Engagements		

Société Fiduciaire Paul Brunier
S. F. P. B.
8, Rue Montalivet
75008 PARIS

Compte de résultat au 31/12/2010 en EUR

	31/12/2010	31/12/2009
PRODUITS SUR OPERATIONS FINANCIERES		
. Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-	-
. Produits sur actions et valeurs assimilées	5 418 552,19	5 580 180,16
. Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	2 399,96
. Produits sur titres de créances	-	-
. Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	4 143,04	23 774,29
. Produits sur instruments financiers à terme	-	-
. Autres produits financiers	-	-
TOTAL (1)	5 422 695,23	5 606 354,41
CHARGES SUR OPERATIONS FINANCIERES		
. Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
. Charges sur instruments financiers à terme	-	-
. Charges sur dettes financières	-937,35	-8 227,42
. Autres charges financières	-	-
TOTAL (2)	-937,35	-8 227,42
RESULTAT SUR OPERATIONS FINANCIERES (1-2)	5 421 757,88	5 598 126,99
Autres produits (3)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	-2 518 386,97	-2 134 939,67
RESULTAT NET DE L'EXERCICE (1-2+3-4)	2 903 370,91	3 463 187,32
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-173 175,28	-5 008,65
Acomptes versés au titre de l'exercice (6)	-	-
RESULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + ou - 5 - 6)	2 730 195,63	3 458 178,67

Société Fiduciaire Paul Brunier
S. F. F. B.
8, Rue Montalivet
75008 PARIS

1. Règles et méthodes comptables

1.1. Texte appliqué

L'OPCVM s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement du comité de la réglementation comptable n° 2003-02 du 2 octobre 2003 relatif au plan comptable des OPCVM, modifié par le règlement CRC n°2005-07 du 3 novembre 2005.

1.2. Indication et justification de dérogations

1.2.1 Aux hypothèses de base sur lesquelles est normalement fondée l'élaboration des documents de synthèse

Néant.

1.2.2 Aux règles générales d'établissement et de présentation des documents de synthèse, notamment à la dérogation sur la durée de l'exercice

Néant.

1.3. Méthodes d'évaluation et de comptabilisation

1.3.1. Méthodes d'évaluation

Le calcul de la valeur liquidative est effectué en tenant compte des méthodes d'évaluation précisées ci-dessous.

1.3.1.1. Instruments financiers et instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé

Actions et valeurs assimilées

Les actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé français ou étranger sont évaluées sur la base du cours de clôture du jour ou du dernier cours connu, quelle que soit la place de cotation.

Titres de créances et instruments du marché monétaire

Les obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé français ou étranger sont évaluées sur la base du cours de clôture du jour ou du dernier cours connu, quelle que soit la place de cotation.

Certains titres obligataires peuvent être évalués à partir de prix fournis quotidiennement par des contributeurs actifs sur ce marché (relevés sur pages Bloomberg), permettant une valorisation au plus près du marché.

Les titres de créances sont évalués à la valeur actuelle.

En l'absence de transactions significatives, une méthode actuarielle est appliquée en retenant le taux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur. Les taux de référence sont les suivants :

- ✓ titres de créances à plus d'un an : taux des BTAN
- ✓ titres de créances à moins d'un an : taux EURIBOR

Les titres de créances négociables d'une durée à l'émission inférieure ou égale à trois mois sont évalués en étalant linéairement sur la durée de vie résiduelle la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement. En application du principe de prudence, ces évaluations sont corrigées du risque émetteur.

Les titres de créances négociables d'une durée à l'émission supérieure à trois mois mais dont la durée résiduelle est inférieure à trois mois sont évalués en étalant linéairement sur la durée de vie résiduelle la différence entre la dernière valeur actuelle retenue et la valeur de remboursement. En application du principe de prudence, ces évaluations sont corrigées du risque émetteur.

Parts ou actions d'OPCVM ou fonds d'investissement

Les parts ou actions d'OPCVM ou fonds d'investissement négociés sur un marché réglementé sont évaluées sur la base du cours de clôture du jour ou du dernier cours connu.

Instruments financiers à terme et dérivés

Les contrats à terme fermes sont valorisés au cours de compensation du jour.

Les contrats à terme conditionnels sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté

Les Instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté ou qui n'ont pas fait l'objet de cotation le jour d'établissement de la valeur liquidative sont évaluées à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

1.3.1.2. Instruments financiers et instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé

Actions et valeurs assimilées

Les actions et valeurs assimilées sont évaluées à leur valeur actuelle.

Titres de créances et instruments du marché monétaire

Les titres de créances sont évalués à la valeur actuelle.

Parts ou actions d'OPCVM ou fonds d'investissement

Les parts ou actions d'OPCVM ou fonds d'investissement sont évaluées sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Instruments financiers à terme et dérivés

✓ Contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises

Les contrats d'échange sont valorisés à leur valeur actuelle par actualisation des flux futurs, à l'exception, en l'absence de sensibilité particulière aux risques de marché, des contrats d'échange d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois. En application du principe de prudence, ces estimations sont corrigées du risque de contrepartie.

✓ Contrats d'échange financiers adossés

L'instrument financier et le contrat d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises associé, composant un échange financier adossé, font l'objet d'une évaluation globale.

✓ Contrats d'échange de dividendes ou de performance

Les contrats d'échange sont valorisés à leur valeur actuelle, hors indemnités de résiliation éventuelles, par recours à des modèles financiers : valeur mathématique intrinsèque ou autres modèles utilisant des calculs ou des paramètres faisant place à l'anticipation.

Opérations à terme de devises

Les créances pour les achats à terme de devises et les dettes pour les ventes à terme de devises sont évaluées au cours du terme du jour de l'évaluation.

Dérivés de crédit

Les crédits default swaps (CDS) sont valorisés à leur valeur actuelle. En application du principe de prudence, ces estimations sont corrigées du risque de contrepartie.

1.3.1.3. Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres

Prêts de titres

Les créances représentatives des titres prêtés sont évaluées à la valeur de marché des titres concernés, majorée de la rémunération du prêt calculée prorata temporis.

Emprunts de titres

Les titres empruntés, ainsi que les dettes représentatives des titres empruntés, sont évalués à la valeur de marché des titres concernés, majorée, en ce qui concerne la dette, de la rémunération de l'emprunt calculée prorata temporis.

Prises en pension livrée

Les créances représentatives des titres reçus en pension sont évaluées à leur valeur contractuelle majorée de la rémunération à recevoir calculée prorata temporis.

Les prises en pension à taux fixe, non résiliables à tout moment sans coût ni pénalités pour l'OPCVM, d'une échéance supérieure à trois mois, sont évaluées à la valeur actuelle du contrat.

Mises en pension livrée

Les titres donnés en pension sont évalués à leur valeur de marché et les dettes représentatives des titres donnés en pension sont évaluées à leur valeur contractuelle majorée de la rémunération à payer calculée prorata temporis.

Pour les mises en pension à taux fixe, non résiliables à tout moment sans coût ni pénalités pour l'OPCVM, d'une échéance supérieure à trois mois, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont évaluées à la valeur actuelle du contrat.

1.3.1.4. Dépôts et Emprunts

Dépôts à terme

Les dépôts à terme sont évalués à la valeur contractuelle, déterminée en fonction des conditions fixées au contrat. En application du principe de prudence, cette valorisation est corrigée du risque de défaillance de la contrepartie.

Emprunts d'espèces

Les emprunts d'espèces sont évalués à la valeur contractuelle, déterminée en fonction des conditions fixées au contrat.

1.3.1.5. Actifs et passifs en devises

La devise de référence de la comptabilité est l'EURO.

Les actifs et passifs libellés dans une devise différente de la devise de référence comptable sont évalués au cours de change du jour à Paris, publié par l'AFG.

1.3.2. Méthodes de comptabilisation

1.3.2.1. Mode de comptabilisation des produits des dépôts et instruments financiers à revenu fixe :

Enregistrement au compte de résultat lors de leur encaissement (méthode coupon encaissé).

1.3.2.2. Mode d'enregistrement des frais d'acquisitions et de cessions des instruments financiers :

Les opérations en portefeuille sont comptabilisées au prix d'acquisition ou de cession frais exclus.

1.3.2.3. Mode de calcul des frais de fonctionnement et de gestion fixes et frais variables :

Les frais de fonctionnement et de gestion fixes recouvrent l'ensemble des charges et notamment : Gestion financière, gestion administrative et comptable, frais du dépositaire, frais d'audit, frais juridiques, frais d'enregistrement, cotisations AMF, cotisations à une association professionnelle, frais de distribution. Ces frais n'incluent pas les frais de négociation.

Les dotations aux frais de fonctionnement et de gestion fixes sont enregistrées en charge à chaque valeur liquidative.

Les dotations aux frais de gestion fixes sont calculées par application d'un taux à l'actif net moyen et/ou sur la base d'un montant de frais prévisionnels.

1.4. Changement de méthode ou de réglementation

Néant.

1.5. Changements soumis à l'information particulière des porteurs

Néant.

1.6. Changements d'estimation et changements de modalités d'application

Néant.

1.7. Nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

1.8. Droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Conformément au prospectus complet, le résultat de l'exercice afférent aux titres D est intégralement distribué, et celui afférent aux titres C est capitalisé.

Société Fiduciaire Paul Brunier
S. F. P. B.
8, Rue Montalivet
75008 PARIS

2. Evolution de l'actif net

	31/12/2010	31/12/2009
Actif net en début d'exercice	157 987 685,32	136 197 491,54
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPCVM)	32 714 877,04	18 389 750,19
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPCVM)	-37 286 937,07	-26 652 649,72
Plus values réalisées sur dépôts et instruments financiers	5 780 327,54	4 994 958,96
Moins values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-4 768 496,03	-16 541 935,07
Plus values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Moins values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-242 277,76
Frais de transaction	-253 192,69	-277 046,89
Différences de change	-	-
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	6 147 069,36	39 957 660,50
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>18 424 078,26</i>	<i>12 277 008,90</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-12 277 008,90</i>	<i>27 680 651,60</i>
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme :	-	-
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-	-
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-	-
Distribution de l'exercice antérieur	-1 046 109,87	-1 301 453,75
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	2 903 370,91	3 463 187,32
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	162 178 594,51	157 987 685,32

Société Fiduciaire Paul Brunier
S. F. P. E.
8, Rue Montalivet
75008 PARIS

3. Compléments d'information

3.1 Ventilation des instruments financiers par nature juridique

	Montant	%
. Actif		
Obligations et valeurs assimilées		
Titres de créances		
. Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers		
. Hors-bilan		
Opérations de couverture		
Autres Opérations		

3.2 Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
. Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	1 738 034,56	1,07	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	896,59	-
. Passif								
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
. Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Société Fiduciaire Paul Brunier
S. F. P. B.
8, Rue Montalivet
75008 PARIS

3.3 Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
. Actif										
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	1 738 034,56	1,07	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	896,59	-	-	-	-	-	-	-	-	-
. Passif										
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
. Hors-bilan										
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

3.4 Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Devise N	%
. Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers à terme	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
. Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers à terme	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
. Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

3.5 Ventilation par nature des postes créances et dettes

Nature de débit/crédit		31/12/2010
Créances	Coupons et dividendes en espèces	57 426,60
. Total des créances		57 426,60
Dettes	Frais de gestion	224 982,49
. Total des dettes		224 982,49

3.6 Capitaux propres : souscriptions et rachats

	En montant	Nombre de parts
. Parts ou Actions Souscrites durant l'exercice		
Part Capitalisable	28 821 457,25	56 968,391
Part Distribuable	3 893 419,79	8 296,707
. Parts ou Actions Rachetées durant l'exercice		
Part Capitalisable	-29 545 595,92	-58 011,237
Part Distribuable	-7 741 341,15	-16 994,02
. Solde net des Souscriptions Rachats		
Part Capitalisable	-724 138,67	-1 042,846
Part Distribuable	-3 847 921,36	-8 697,313
. Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice		
Part Capitalisable		213 278,91
Part Distribuable		99 594,587
. Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	-	
Montant des commissions de souscription perçues	-	
Montant des commissions de rachat perçues	-	
. Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocédées	-	
Montant des commissions de souscription rétrocédées	-	
Montant des commissions de rachat rétrocédées	-	
. Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-	
Montant des commissions de souscription acquises	-	
Montant des commissions de rachat acquises	-	

Société Fiduciaire Paul Brunier
S. F. P. B.
 8, Rue Montalivet
 75008 PARIS

3.7 Frais de gestion

	31/12/2010
Rémunération du commissaire aux comptes	7 981,30
Rémunération du dépositaire	9 031,93
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	2 501 373,74
Montant des rétrocessions de frais de gestion perçues au titre des OPCVM détenus	-
Pourcentage de frais de gestion fixes par rapport à l'actif net (sur la durée de l'exercice : de 365 jours)	1,55 %
Pourcentage de rétrocessions de frais de gestion fixes par rapport à l'actif net	-

3.8 Engagements reçus et donnés

Néant.

3.9 Autres informations

Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2010
Titres acquis à r�m�r�	-
Titres pris en pension	1 877 167,26
Titres emprunt�s	-

Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de d p ts de garantie

	31/12/2010
Instruments financiers re�us en garantie et non inscrits au bilan	-
Instruments financiers donn�s en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-

Instruments financiers  mis par la soci t  de gestion ou les entit s de son groupe

	31/12/2010
Actions	-
Obligations	-
Titres de cr�ances	-
OPC	-
Instruments financiers � terme	-
Total des instruments financiers du groupe	-

3.10 Tableau d'affectation du résultat

Acomptes versés au titre de l'exercice

Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédit d'impôt total	Crédit d'impôt unitaire
Total acomptes					
				31/12/2010	31/12/2009
. Sommes restant à affecter					
	Report à nouveau			309,34	408,79
	Résultat			2 730 195,63	3 458 178,67
TOTAL				2 730 504,97	3 458 587,46

Informations relatives aux actions ou parts		31/12/2010	31/12/2009
C1 Part Capitalisable			
. Affectation			
	Distribution	-	-
	Report à nouveau de l'exercice	-	-
	Capitalisation	1 919 225,32	2 351 508,94
TOTAL		1 919 225,32	2 351 508,94

. Informations relatives aux actions ou parts			
	Nombre d'actions ou de parts	213 278,91	214 321,756
	Capitalisation unitaire	9,00	10,97
. Crédits d'impôt			
		-	-

Informations relatives aux actions ou parts		31/12/2010	31/12/2009
D1 Part Distribuible			
. Affectation			
	Distribution	810 699,94	1 106 743,22
	Report à nouveau de l'exercice	579,71	335,30
	Capitalisation	-	-
TOTAL		811 279,65	1 107 078,52

. Informations relatives aux actions ou parts			
	Nombre d'actions ou de parts	99 594,587	108 291,9

Société Fiduciaire Paul Brunier

S. F. P. E.

8, Rue Montalivet
75008 PARIS

ALLIANZ ACTIONS FRANCE Page 24 sur 31

Informations relatives aux actions ou parts	31/12/2010	31/12/2009
D1 Part Distribuible		
Distribution unitaire	8,14	10,22
. Crédits d'impôt		13 526,95

Société Fiduciaire Paul Brunier
S. F. P. B.
8, Rue Montalivet
75008 PARIS

3.11 Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPCVM au cours des cinq derniers exercices

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire €
29/12/2006	C Part Capitalisable	186 845 995,82	287 435,716	650,04			6,12
	D Part Distribuable	45 308 571,33	71 063,728	637,57	5,99	0,25	
31/12/2007	C Part Capitalisable	164 798 017,99	245 530,277	671,19			7,06
	D Part Distribuable	40 245 362,83	61 672,817	652,56	6,84	0,11	
31/12/2008	C Part Capitalisable	92 299 266,40	229 441,961	402,27			13,02
	D Part Distribuable	43 898 225,14	113 565,881	386,54	12,53	0,18	
31/12/2009	C1 Part Capitalisable	107 516 011,02	214 321,756	501,65			10,97
	D1 Part Distribuable	50 471 674,30	108 291,900	466,07	10,22	0,13	
31/12/2010	C1 Part Capitalisable	113 859 629,34	213 278,910	533,85			9,00
	D1 Part Distribuable	48 318 965,17	99 594,587	485,15	8,14		

Société Fiduciaire Paul Brunier
S. F. P. B.
8, Rue Montalivet
75008 PARIS

3.12 Inventaire

Libellé	Devise	Quantité	Evaluation	% Actif Net
0 - ACTIONS & VALEURS ASSIMILEES				
Actions & valeurs assimilées nego. sur un marché regl. ou assimilé				
SA DES CEMENTS VICAT-VICAT	EUR	44 794	2 799 625,00	1,73
NEXANS SA	EUR	30 000	1 765 800,00	1,09
CREDIT AGRICOLE SA	EUR	212 614	2 020 683,46	1,25
METROPOLE TELEVISION (M6)	EUR	114 417	2 070 947,70	1,28
AIR LIQUIDE PRIME DE FIDELITE	EUR	80 521	7 620 507,44	4,70
CFAO	EUR	89 179	2 904 560,03	1,79
ALTEN	EUR	100 000	2 458 500,00	1,52
IPSOS	EUR	71 104	2 525 614,08	1,56
CARREFOUR	EUR	129 938	4 008 587,30	2,47
TOTAL	EUR	283 741	11 250 330,65	6,93
VALLOUREC	EUR	45 717	3 593 356,20	2,22
NEOPOST	EUR	34 804	2 269 220,80	1,40
SANOFI SYNTHELABO	EUR	153 070	7 324 399,50	4,52
AXA	EUR	211 148	2 628 792,60	1,62
DANONE	EUR	87 975	4 136 584,50	2,55
NATIXIS	EUR	300 000	1 050 000,00	0,65
PERNOD-RICARD	EUR	86 279	6 070 590,44	3,74
BIC	EUR	29 881	1 921 945,92	1,19
LOUIS VUITTON MOET HENNESSY	EUR	47 750	5 878 025,00	3,62
MICHELIN	EUR	59 855	3 214 213,50	1,98
THALES (EX THOMSON-CSF)	EUR	59 000	1 544 915,00	0,95
PEUGEOT S.A	EUR	65 000	1 846 650,00	1,14
ESSILOR INTERNATIONAL	EUR	26 419	1 272 735,33	0,78
NRJ GROUP	EUR	132 000	1 069 200,00	0,66
SCHNEIDER ELCTRIC SA	EUR	45 437	5 088 944,00	3,14
SAINT-GOBAIN	EUR	105 275	4 053 087,50	2,50
CAP GEMINI	EUR	52 697	1 840 706,21	1,13
VINCI	EUR	82 275	3 346 947,00	2,06
VIVENDI	EUR	86 064	1 738 492,80	1,07
LAGARDERE	EUR	55 000	1 695 650,00	1,05
SOCIETE GENERALE	EUR	164 212	6 604 606,64	4,07
BANQUE NATIONALE DE PARIS PARIBAS	EUR	119 903	5 708 581,83	3,52
FRANCE TELECOM	EUR	195 875	3 054 670,63	1,88
APRIL GROUP	EUR	83 125	1 756 846,88	1,08
BUREAU VERITAS	EUR	148 579	8 427 400,88	5,20
LES PAGES JAUNES	EUR	253 931	1 726 730,80	1,06
BIOMERIEUX	EUR	22 372	1 651 501,04	1,02
SAFT GROUPE	EUR	67 530	1 860 451,50	1,15
GDF SUEZ	EUR	251 702	6 758 198,70	4,17
MEDICA - PROMESSES	EUR	129 806	1 800 409,22	1,11
REXEL	EUR	285 011	4 632 853,81	2,86
GET (GROUPE)	EUR	127 750	840 595,00	0,52
OREAL PRIME FIDELITE 2012	EUR	33 850	2 812 258,00	1,73
AIR LIQUIDE PRIME 2013	EUR	19 308	1 827 309,12	1,13
SES FDR	EUR	144 022	2 565 751,93	1,58
ARCELORMITTAL A	EUR	39 014	1 107 217,32	0,68
GEMALTO	EUR	87 742	2 794 143,99	1,72
TOTAL Actions & valeurs assimilées nego. sur un marché regl. ou assimilé			156 939 139,25	96,77
TOTAL 0 - ACTIONS & VALEURS ASSIMILEES			156 939 139,25	96,77

III - TITRES D'OPC

Société Fiduciaire Paul Brunier

S. F. P. B.

8, Rue Montalivet

75008 PARIS

Libellé	Devise	Quantité	Evaluation	% Actif Net
OPCVM Français a vocation generale hors européens coordonnés				
PROXY ACTIVE INVESTORS C	EUR	26 000	3 668 080,00	2,26
TOTAL OPCVM Français a vocation generale hors européens coordonnés			3 668 080,00	2,26
TOTAL III - TITRES D'OPC			3 668 080,00	2,26
VII - TRESORERIE				
Dettes et creances				
NEOPOST	EUR	34 804	57 426,60	0,03
Frais hcc	EUR	-5 678,42	-5 678,42	-
Frais hcc	EUR	-2 302,88	-2 302,88	-
Frais dépositaire	EUR	-1 553,95	-1 553,95	-
Frais dépositaire	EUR	-638,83	-638,83	-
Frais de gest. fixe	EUR	-152 018,65	-152 018,65	-0,09
Frais de gest. fixe	EUR	-62 789,76	-62 789,76	-0,04
TOTAL Dettes et creances			-167 555,89	-0,10
Avoirs				
SGE à vue	EUR	896,59	896,59	-
TOTAL Avoirs			896,59	-
TOTAL VII - TRESORERIE			-166 659,30	-0,10
Opérations contractuelles				
Operations contractuelles a l'achat				
TOTAL Operations contractuelles a l'achat			1 738 034,56	1,07
TOTAL Opérations contractuelles			1 738 034,56	1,07

Société Fiduciaire Paul Brunier
S. F. P. B.
8, Rue Montalivet
75008 PARIS

ALLIANZ ACTIONS FRANCE
Société d'Investissement à Capital Variable
Siège social : 87, rue de Richelieu
75002 PARIS

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 Décembre 2010

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.



I - CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

II - CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'Assemblée Générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Paris, le 28 Mars 2011

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

SOCIETE FIDUCIAIRE D'EXPERTISE COMPTABLE
ET D'ETUDES ECONOMIQUES PAUL BRUNIER
(S.F.P.B.)



Hervé LE TOHIC